



Secretariat – Secrétariat

## **PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DES ETATS PARTIES**

**Mme. Silvia Fernández de Gurmendi**

### **Prestation de serment de nouveaux juges**

La Haye, 10 Mars 2021

Monsieur le Président de la Cour,  
Mesdames et Messieurs les Juges,  
Madame le Procureur,  
Monsieur le Greffier,  
Excellences, Mesdames et Messieurs

J'ai le grand honneur d'être ici aujourd'hui pour assister au nom de l'Assemblée des États parties à la prestation de serment de six nouveaux juges de la Cour pénale internationale élus au cours de la première reprise de la 19e session de l'Assemblée des États parties à New York, du 18 au 23 décembre 2020. Conformément au Statut de Rome, les États ont tenu compte de la nécessité d'assurer la représentation des principaux systèmes juridiques ainsi qu'une représentation géographique équitable et une représentation équitable des hommes et des femmes. En ce faisant, ils ont même réussi et nous pouvons nous en réjouir, à assurer une parité parfaite des hommes et des femmes dans la composition de juges. Les juges ainsi élus sont:

- Mme la Juge Althea Violet Alexis-Windsor (Trinité-et-Tobago)
- Mme la Juge Joanna Korner (Royaume-Uni)
- M. le Juge Gocha Lordkipanidze (Géorgie)
- Mme la Juge Miatta Maria Samba (Sierra Leone)
- Mme la Juge María del Socorro Flores Liera (Mexique)
- M. le Juge Sergio Gerardo Ugalde Godinez (Costa Rica)

Votre prestation de serment en vue d'exercer vos fonctions respectives de manière impartiale et consciencieuse se déroulera en audience publique, comme le prescrit le Statut de Rome, bien que dans un nouveau format pour s'adapter aux circonstances extraordinaires actuelles.

Cette cérémonie, qui a lieu tous les trois ans, marque le remplacement d'un tiers des juges de la Cour, assurant ainsi la continuité institutionnelle par le renouvellement. Par conséquent, en même temps que nous accueillons les six juges nouvellement élus, nous faisons nos adieux à six juges qui quittent la Cour aujourd'hui.

- M. le Juge Raul Cano Pangalangan (Philippines)
- M. le Juge Chile Eboe-Osuji (Nigeria)
- M. le Juge Robert Fremr (République Tchèque)
- M. le Juge Geoffrey Henderson (Trinité-et-Tobago)
- Mme la Juge Olga Herrera-Carbuccia (République Dominicaine)
- M. le Juge Howard Morrison (Royaume-Uni)

Vos mandats respectifs étant terminés, il est temps pour vous de quitter la Cour et la belle ville de La Haye pour retourner dans vos propres pays, communautés et amis. Comme il vient d'être rappelé par le Président de la Cour, vous avez contribué à la jurisprudence de la Cour par votre participation aux procédures préliminaires, aux procès et aux appels au sein de vos sections et affaires respectives. Vous avez aussi contribué au développement institutionnel de la Cour par vos initiatives pour accélérer et améliorer les procédures, améliorer les méthodes de travail et renforcer la collégialité. L'Assemblée apprécie grandement cette contribution importante au développement de la justice internationale.

Messieurs les juges Chile Eboe Osuji et Robert Fremr, vous avez ajouté à vos responsabilités judiciaires, l'exercice de celles découlant de vos fonctions respectives de Président et de premier Vice-président de la Cour. Permettez-moi d'exprimer la gratitude de l'Assemblée pour les efforts importants que vous avez déployés en ces fonctions de direction.

Monsieur le Président

Excellences,

Être juge à la Cour est un immense privilège et une immense responsabilité. Votre travail à la Cour suscite inévitablement d'énormes attentes chez tous ceux qui sont directement et indirectement concernés. Vous êtes appelé(e) à rendre justice pour les crimes internationaux les plus graves, souvent commis dans des situations de violence systémique et extrême. Vous êtes appelé(e) à évaluer les faits et à déterminer la responsabilité individuelle des personnes prétendument



impliquées. Les accusés attendent et méritent que les procès se déroulent de manière équitable, efficace et impartiale. Les victimes et les communautés affectées attendent et méritent une justice de haute qualité et compatissante qui leur assure un accès suffisant à la procédure et des possibilités adéquates de participer et d'obtenir réparation. L'Assemblée des États parties vous a confié, à vous les juges de la Cour pénale internationale, ce privilège mais aussi une grande responsabilité. Au nom de l'Assemblée des États parties, je vous souhaite la bienvenue à la Cour.

La crédibilité et la légitimité de la Cour se refléteront, dans une large mesure, dans votre capacité à être à la fois des juges justes et impartiaux ainsi que compétents et efficaces dans la gestion globale de vos situations et affaires. L'Assemblée des États parties et, plus largement, la communauté internationale attendent de vous que la justice soit rendue de manière rapide, efficace et efficiente.

Ce n'est pas une tâche facile, mais laissez-moi vous assurer que vous n'êtes pas seuls et que vous n'allez pas dans des eaux inexplorées. Si la Cour reste une institution relativement jeune, elle a certainement mûri et acquis de l'expérience. Le pouvoir judiciaire et les autres organes de la Cour ont introduit des réformes visant à améliorer les performances de chacun ainsi qu'une culture judiciaire et institutionnelle plus prévisible et plus cohérente.

L'Assemblée des États parties applaudit tous ces efforts qui tiennent également compte de la nécessité de poursuivre le principe de « Cour unique », auquel elle attribue la plus grande importance. L'Assemblée a, en outre, pris une mesure décisive pour promouvoir une réforme globale et indispensable pour améliorer l'efficacité et l'efficacé du système global de Rome. En effet, vous rejoignez la Cour au moment où un mécanisme d'examen dirigé par deux représentants d'État conduira le processus de mise en œuvre des recommandations formulées par un groupe d'experts éminents. Ce processus, qui implique un dialogue inclusif avec la Cour et les autres parties prenantes concernées, est une priorité absolue pour l'Assemblée. Je suis convaincue que ce dialogue sera enrichi par les idées et l'expérience apportées à la Cour par les juges distingués qui se joignent à elle aujourd'hui.

Monsieur le Président

Pour conclure, au nom de l'Assemblée des États parties, je souhaite aux nouveaux juges une expérience fructueuse et joyeuse à la Cour. Nous comptons sur votre travail assidu, votre expérience et votre engagement. Vous pouvez compter sur le soutien et la coopération de l'Assemblée des États parties ainsi que sur le soutien de nombreuses personnes au sein de la communauté internationale. La Cour, avec ses faiblesses et ses forces, continue d'être un élément central de ce système et un élément indispensable d'un ordre international fondé sur des règles.

Aux juges qui nous quittent, je vous souhaite une transition en douceur et beaucoup de succès dans vos projets futurs.



Vous tous, juges entrants et sortants, pouvez être fiers et reconnaissants de l'opportunité qui vous a été donnée de participer à l'élaboration d'un système de justice mondial indispensable. Merci pour votre attention.